

Date Instance	12 juin 2026	
Nature instance	Conseil d'administration	
Point d'ordre du jour	Rapport moral 2025	
Rédacteur note	Daniel Barroy	
Précédemment discuté avec le Bureau	Oui ☒	Non ☐
Avis du Comité d'éthique et des risques	Oui ☐	Non ☒
Avis <i>Si avis</i>		
Réponse de la direction générale		
Avis du Comité des finances	Oui ☐	Non ☒
Avis <i>Si avis</i>		
Nature décision	Pour information ☐ Pour préparation CA ☐ Pour décision ☒	
Texte de la résolution demandée au CA <i>Si décision, texte de résolution préparé par DG</i>		

La transformation de notre association en fondation en juillet restera l'événement majeur de l'année 2025. Elle clôt un long processus ouvert en 2022, pour réformer et consolider notre gouvernance. Je voudrais à nouveau rendre hommage aux administrateurs de l'association, pour leur soutien au cours des années précédentes et leur accompagnement pour cette transformation... Et saluer les membres de notre nouveau conseil pour l'engagement fort qu'ils ont déjà manifesté, engagement qui marque notre volonté collective de rester fidèles aux valeurs et aux missions illustrées par l'association durant 70 ans. La marque de cette continuité symbolique est d'autant plus importante que 2025 a été endeuillée par le décès de notre fondateur. Jusqu'à la fin de sa vie Gilbert Cotteau était resté une référence, à l'écoute, disponible, confiant, heureux de voir son projet continuer à vivre et se consolider.

Mais 2025 a été aussi marquée par l'évolution de nos relations avec la fédération internationale. L'assemblée générale de l'association Children's Villages International (CVI) structure opérationnelle de la fédération en juin 2025 a certes pu procéder à l'élection d'un nouveau président, M. Mimmo Parisi dans le cadre des nouveaux statuts adoptés en 2024. Sans toutefois que les dysfonctionnements de cette structure

s'en trouvent corrigés : absence de réflexion partagée sur ses missions et ses moyens, explosion des coûts de restructuration, dégradation de la qualité des services rendus. Mais surtout, des incidents sont apparus dans plusieurs associations nationales ; certes parfois anciens mais répétés, relatifs à la protection des enfants, notamment en Autriche. Cela trahit un laxisme grave au regard de nos propres exigences et laisse apparaître une médiocre capacité de gestion des crises. Cette situation fait peser sur notre fondation de réels risques réputationnels. Elle nous a conduit, avec quelques autres associations nationales à engager la procédure de retrait de CVI et de la fédération. Celui-ci sera effectif à la fin de l'année 2027, mais d'ores et déjà nous pouvons redéployer nos moyens pour assurer un meilleur soutien aux programmes internationaux que nous finançons. Dans le même temps nous avons engagé une réflexion sur l'évolution de notre marque.

Je veux ici souligner combien ces deux événements, majeurs dans notre histoire, doivent être compris comme notre volonté de défense de notre modèle et de notre place dans les politiques de protection de l'enfance. Notre qualité d'acteur de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des jeunes fonde le développement de notre travail de plaidoyer. Ainsi cette année a été marquée par la parution du décret de 8 septembre qui définit les « villages d'enfants » dans le code de l'action sociale et des familles, consolidant ainsi juridiquement le modèle promu par notre fondation. Malgré un contexte politique instable la reconnaissance de notre expertise, soit au sein des collectifs auxquels nous participons, soit surtout auprès des pouvoirs publics - haut-commissariat à l'enfance, conseil économique social et environnemental, parlementaires-, soit enfin à l'écoute des besoins exprimés par les départements, reste une préoccupation majeure et s'est renforcée... Dans ce cadre l'écoute des enfants et des jeunes, la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 restent notre boussole.

Avec un agenda aussi chargé, il importait aussi que le travail quotidien soit poursuivi. Je tiens ainsi à saluer le travail de nos équipes autour d'Isabelle Moret, qui relèvent ce défi au quotidien, que ce soit au siège, la Maison Montsouris, mais aussi dans et pour les villages. Mieux même il leur aura fallu assurer la conduite de notre développement, tant en France qu'à l'étranger.

Je ne vais pas ici revenir sur ce qui est amplement décrit dans notre rapport d'activité. Juste souligner quelques points :

- Cusset et Commentry dans l'Allier, Sarzeau et Plumelin dans le Morbihan, Besançon et l'Ile-sur-le Doubs dans le Doubs, autant de projets qui s'inscrivent dans un continuum 2024/2026 : poses de première pierre, réceptions des travaux, arrivée des premiers enfants, inauguration officielle. 3 nouveaux départements qui nous ont fait confiance et auxquels nous nous attachons, mais aussi et surtout la mobilisation de nos équipes, de maîtrise d'ouvrage d'abord, du recrutement ensuite. Qu'elles soient tout particulièrement saluées aujourd'hui pour leur irremplaçable contribution, pour faire de ces ouvertures des réussites.

- Mais il faut aussi organiser les futurs chantiers : formalisation de nos relations avec les élus de nouveaux départements et de nouvelles communes et leurs services, choix des terrains, définition des programmes architecturaux, choix des architectes puis des entreprises... dans les Vosges, les Yvelines, les Pyrénées-Atlantiques...
- Aux côtés de ces projets le renforcement des conditions d'accueil reste une priorité, avec un accent tout particulier mis sur l'approche sensible aux traumatismes pour tenir compte de la réalité des situations des enfants qui nous sont confiés
- Sur les programmes internationaux, il nous faut faire face au désengagement financier de l'Etat, aux crises que connaissent un certain nombre des pays où nous intervenons, et à la nécessaire réorganisation de nos relations bilatérales avec nos structures partenaires. Le maintien de nos financements reste donc, dans la mesure du possible un objectif. Il suppose aussi une vigilance quant au fonctionnement de ces programmes, ou la définition de programmes spécifiques : diversification des conditions d'accueil, soutien aux familles (Madagascar, Haïti...), participation des jeunes (Togo, Niger...) par exemple.

Il importe que l'élan ainsi concrétisé en 2025 se poursuive. Notre situation financière le permet. Cette année encore nous avons un résultat (-187K€) meilleur que notre prévision budgétaire, ce qui suppose une vigilance dans la gestion quotidienne, qui mobilise aussi nos instances.

Mais cela repose aussi sur la qualité et l'engagement de nos équipes, les conditions de recrutement et la qualité de leur accompagnement professionnel, y compris nos programmes de qualité de vie au travail. Leur fidélité reste un enjeu important.

Enfin, en ces temps d'incertitudes géostratégiques, économiques et sociales, il faut rappeler l'apport essentiel de nos donateurs, « grands » ou « petits ». Sans leur confiance et leur fidélité, il nous deviendrait impossible de financer nos actions à l'étranger, mais aussi notre développement en France avec la construction de nouveaux villages et la mise en œuvre de nouveaux programmes. Pour l'accueil de plus d'enfants et de jeunes en danger. Cela nous impose un travail constant d'information et de transparence, attentif aux différents partenaires que nous sollicitons. Je veux donc saluer le travail de nos équipes dans ce domaine pour ce que l'exercice de notre mission sociale leur doit.